

NUMARD. Numérique et modes alternatifs de règlement des différends

Dir. Catherine Tirvaudey et Marc Deschamps, CRJFC - CRESE

Plusieurs enquêtes récentes mettent en évidence le fait qu'il faille simplifier l'accès au droit, et le numérique est un outil potentiellement pertinent pour y parvenir. Par ailleurs l'offre de justice se diversifie avec la multiplication des offres de traitement amiable des différends, mais il y est peu recouru par les justiciables alors même qu'il s'agit d'un enjeu sociétal important. Le justiciable est un des acteurs clés du développement des MARD. Il faut donc lui permettre de trouver un mode de règlement de son litige le plus efficace qui soit.

Il apparaît, qu'une action d'information individuellement adaptée et aidant à la décision, serait possiblement une amélioration pour le justiciable. Le projet vise donc à un recours au numérique à la fois comme *medium* et comme outil de personnalisation de l'information. L'ensemble du projet repose sur un postulat selon lequel l'utilisation des différents MARD (conciliation, médiation, convention de procédure participative et droit collaboratif) n'est pas indifférente. Il existe pour chaque type de litige un mode amiable plus approprié à sa résolution. Ce postulat devra être validé grâce aux apports d'universitaires et de professionnels spécialistes de chacun des MARD lors d'un work-shop au dernier trimestre 2017.

L'ensemble des éléments recueillis s'ajouteront aux apports du droit comparé (cf. colloque *Le droit comparé au secours du développement des MARD*, 16 mars 2017, C. Tirvaudey et M. Deschamps dir.) et à ceux de l'économie comportementale (colloque envisagé au 2^e trimestre 2018). Ils permettront de nourrir au fond la conception d'une application et d'un site Internet d'aide à la décision des justiciables, reposant sur la détermination d'une typologie de litiges et de justiciables. Les deux workshop ont pour but de confronter les éléments de réflexion et conclusions de l'équipe à divers spécialistes reconnus afin de disposer de bases scientifiquement établies concernant les justiciables et leur comportement pour construire un outil efficace.

La phase de construction de l'outil se réalisera par l'intégration de l'expertise des chercheurs en informatique du Département Informatique des Systèmes Complexes (DISC) de l'UMR CNRS FEMTO-ST. En effet, le projet ne se réduit pas à une simple description des outils existant en matière de MARD. Les informations sur la conciliation, la médiation ou la procédure participative existent déjà mais sont à ce jour présentées de manière brute et disparate sur les outils de communication des différents prestataires, de telle sorte que le justiciable est le plus souvent désorienté par la pluralité des outils peu définis qui s'offrent à lui.

Le projet est donc celui de la construction d'une application et d'un site d'information adaptés à différents profils types, clairs, complets et comportant une approche dynamique d'aide à la décision. Ces outils offrant à chaque justiciable à la fois une information personnalisée et actualisée, puisqu'il est prévu que ces outils prennent en compte certaines caractéristiques individuelles et s'actualisent avec leur utilisation par les justiciables grâce à une base de données dynamique.

Contacts :

catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr / marc.deschamps@univ-fcomte.fr